Soixante-huitième année - N° 3488 13 chaoual 1399 (5 septembre 1979).

ROYAUME DU MAROC

BULLETIN OFFICIEL

Traduction en langue française Textes législatifs et réglementaires

Le prix du numéro : 1 DH. — Numéro des années antérieures : 1,50 DH.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

ABONNEMENT	MAROC 1 an	MAROC 6 mois
Édition complète	60 DH	35 DH
Édition partielle	30 DH	20 DH

ETRANGER

Par voie ordinaire ou aérienne, les tarifs prévus ci-contre sont majorés des frais d'envoi, tels qu'ils sont fixés par la législation postale en vigueur.

DIRECTION ET ADMINISTRATION
Abonnement et publicité
IMPRIMERIE OFFICIELLE
Rabat-Chellah
Tél. 650-24 — 650-25 — 654-13 **et 651-78**
C.C.P. 101-16 à Rabat

Prix des annonces :
La ligne de 27 lettres : ***2,00 DH***
(Arrêté n° 1161-77
du 14 kaada 1397/28 octobre 1977)

Les annonces légales et judiciaires prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats doivent être obligatoirement insérées au « Bulletin officiel ». Les textes doivent parvenir, au plus tard, le jeudi pour être publiés dans le numéro à paraître le mercredi de la semaine suivante.

SOMMAIRE

Pages

TEXTES GÉNÉRAUX

Chambre des représentants. — Clôture de la session extraordinaire.

Décret n° 2-79-494 du 7 chaoual 1399 (30 août 1979) portant clôture de la session extraordinaire de la Chambre des représentants 506

Commercialisation des semences sélectionnées d'orge. — Aide de l'Etat.

Arrêté interministériel n° 1001-78 du 25 rebia II 1399 (24 mars 1979) fixant les modalités de l'aide de l'Etat en vue de la commercialisation des semences sélectionnées d'orge 506

Anthracites et agglomérés de Jerada. — Prix de vente.

Arrêté du ministre de l'énergie et des mines n° 892-79 du 18 rejeb 1399 (14 juin 1979) fixant les prix de vente en gros des anthracites et agglomérés de Jerada 506

Emprunt marocain 4 ½ % 1952 à capital garanti.

Arrêté du ministre des finances n° 854-79 du 22 chaabane 1399 (17 juillet 1979) fixant la valeur de reprise des titres de l'emprunt marocain 4 ½ % 1952 à capital garanti 507

Service militaire. — Qualité de soutien de famille.

Arrêté du ministre de l'intérieur n° 980-79 du 8 chaoual 1399 (31 août 1979) fixant les dates de réunion des commissions chargées de l'examen des demandes de certificats attestant la qualité de soutien de famille. 507

Accidents du travail et maladies professionnelles.

Décision du ministre du travail et de la formation professionnelle n° 884-79 du 16 chaabane 1399 (11 juillet 1979) déterminant les taux du salaire annuel servant de base au calcul des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à leurs ayants droit 507

Décision du ministre du travail et de la formation professionnelle n° 885-79 du 16 chaabane 1399 (11 juillet 1979) déterminant le taux de la majoration à accorder aux victimes d'accidents du travail atteintes d'une incapacité totale les obligeant pour effectuer les actes ordinaires de la vie, à avoir recours à l'assistance d'une tierce personne 508

TEXTES PARTICULIERS

Banque marocaine pour l'Afrique et l'Orient. — Augmentation de capital.

Arrêté du ministre des finances n° 813-79 du 15 chaabane 1399 (10 juillet 1979) autorisant la Banque marocaine pour l'Afrique et l'Orient à continuer à exercer son activité après augmentation de son capital 508

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES COMMUNS

Décret n° 2-79-463 du 26 ramadan 1399 (20 août 1979) complétant le décret n° 2-77-169 du 9 rebia I 1397 (28 février 1977) fixant la liste des jours fériés chômés dans les administrations publiques, établissements publics et services concédés 508

AVIS ET COMMUNICATIONS

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Rabat pour l'année 1979 509

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Rabat pour l'année 1979 512

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Casablanca pour l'année 1979 512

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Casablanca pour l'année 1979 520

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Fès pour l'année 1979 520

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Fès pour l'année 1979 522

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Marrakech pour l'année 1979 522

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Marrakech pour l'année 1979 523

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Meknès pour l'année 1979 524

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Meknès pour l'année 1979 525

Tableau des experts agréés près la cour d'appel d'Agadir pour l'année 1979 525

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel d'Agadir pour l'année 1979 526

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Tanger pour l'année 1979 527

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel de Tanger pour l'année 1979 528

Tableau des experts agréés près la cour d'appel d'Oujda pour l'année 1979 528

Tableau des interprètes agréés près la cour d'appel d'Oujda pour l'année 1979 529

Tableau des experts agréés près la cour d'appel de Settat pour l'année 1979 530

TEXTES GÉNÉRAUX

Décret n° 2-79-495 du 7 chaoual 1399 (30 août 1979) portant clôture de la session extraordinaire de la Chambre des représentants.

LE PREMIER MINISTRE,

Vu l'article 39 de la constitution,

Vu le décret n° 2-79-462 du 26 ramadan 1399 (20 août 1979) relatif à la réunion, en session extraordinaire, de la Chambre des représentants ;

Considérant que l'ordre du jour de la session extraordinaire est épuisé,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — La session extraordinaire de la Chambre des représentants ordonnée par le décret n° 2-79-462 du 26 ramadan 1399 (20 août 1979) susvisé est close le 7 chaoual 1399 (30 août 1979).

ART. 2. — Le présent décret sera publié au *Bulletin officiel*.

Fait à Rabat, le 7 chaoual 1399 (30 août 1979).

MAATI BOUABID.

Arrêté interministériel n° 1001-78 du 25 rebia II 1399 (24 mars 1979) fixant les modalités de l'aide de l'Etat en vue de la commercialisation des semences sélectionnées d'orge.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉFORME AGRAIRE,

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le dahir n° 1-69-25 du 10 joumada I 1389 (25 juillet 1969) formant code des investissements agricoles ;

Vu le dahir n° 1-69-169 du 10 joumada I 1389 (25 juillet 1969) réglementant la production et la commercialisation de semences et de plants, tel qu'il a été complété par le dahir portant loi n° 1-76-472 du 5 chaoual 1397 (19 septembre 1977),

ARRÊTENT :

ARTICLE PREMIER. — A compter de la campagne agricole 1978-1979 les agriculteurs peuvent bénéficier pour l'acquisition des semences certifiées d'orges, d'une subvention égale à 40% du prix d'achat de ces semences.

ART. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 25 rebia II 1399 (24 mars 1979).

Le ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, MUSTAPHA FARIS.

Le ministre des finances, ABDELLATIF GHISSASSI.

Arrêté du ministre de l'énergie et des mines n° 892-79 du 18 rejeb 1399 (14 juin 1979) fixant les prix de vente en gros des anthracites et agglomérés de Jerada.

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES MINES,

Vu le décret n° 2-72-536 du 12 chaabane 1392 (21 septembre 1972) portant délégation de pouvoirs au ministre chargé des mines pour la fixation des prix des produits énergétiques ;

Vu l'arrêté du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé des affaires économiques et de la coopération n° 3-171-72 du 13 juin 1972 classant en listes « A » « B » « C » les marchandises, produits et services dont les prix peuvent être réglementés, tel qu'il a été modifié et complété ;

Après avis de la commission centrale des prix,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les prix maxima de vente en gros des anthracites ou agglomérés de Jerada sont fixés comme suit :

— Fines brutes ..... 128,00 DH/tonne ;
— Grains 6/10 ..... 185,00 DH/tonne ;
— Braisettes 10/20 ..... 191,00 DH/tonne ;
— Noisettes 20/30 ..... 259,00 DH/tonne ;
— Noix 30/50 ..... 297,00 DH/tonne ;
— Gailletins 50/80 ..... 297,00 DH/tonne ;
— Boulets standards ..... 252,50 DH/tonne ;
— Briquettes ..... 254,00 DH/tonne.

Ces prix s'entendent par wagon complet, départ Hassi Blal.

ART. 2. — Le présent arrêté entre en application à compter du 19 rejeb 1399 (15 juin 1979) à zéro heure.

ART. 3. — Les dispositions en vigueur, relatives au même objet, prises antérieurement au présent arrêté sont abrogées, notamment l'arrêté n° 22-77 du 9 moharrem 1397 (31 décembre 1976).

Rabat, le 18 rejeb 1399 (14 juin 1979).

MOUSSA SAADI.

Le Premier ministre,

MAATI BOUABID.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Arrêté du ministre des finances n° 854-79 du 22 chaabane 1399 (17 juillet 1979) fixant la valeur de reprise des titres de l'emprunt marocain 4 ½ % 1952 à capital garanti.

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le dahir du 29 hija 1371 (20 septembre 1952) autorisant le gouvernement à émettre des emprunts à long terme, notamment son article 4 ;

Vu l'article 5 de l'arrêté du 26 septembre 1952 fixant les conditions d'émission d'un emprunt 4 ½ % à capital garanti, réservé aux sociétés d'assurance et de capitalisation ;

Vu les cours pratiqués pour la pièce d'or française de 20 francs sur le marché libre des matières d'or de Paris au cours des 100 bourses précédent le 19 rejeb 1399 (15 juin 1979),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Entre le 1er juillet et le 31 décembre 1979 la valeur de reprise de l'obligation de l'emprunt 4½% 1952 à capital garanti, admise en paiement des droits de mutation, est fixée à soixante cinq mille huit cent quarante cinq dirhams quarante trois centimes (65.845,43 DH).

ART. 2. — Les obligations de cet emprunt tirées au sort le 11 joumada II 1399 (8 mai 1979) sont remboursables à 65.845,43 dirhams à compter du 6 chaabane 1399 (1er juillet 1979).

ART. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 22 chaabane 1399 (17 juillet 1979).
ABDELKAMEL RERHRHAYE.

Arrêté du ministre de l'intérieur n° 980-79 du 8 chaoual 1399 (31 août 1979) fixant les dates de réunion des commissions chargées de l'examen des demandes de certificats attestant la qualité de soutien de famille.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Vu le décret royal n° 137-66 du 20 safar 1386 (9 juin 1966) portant loi relatif à l'institution et à l'organisation du service militaire ;

Vu le décret royal n° 301-66 du 21 safar 1386 (10 juin 1966) relatif à l'exemption des obligations militaires et aux dispenses et sursis dont peuvent bénéficier les assujettis au service militaire, notamment son article 2,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les commissions prévues à l'article 2 du décret royal n° 301-66 du 21 safar 1386 (10 juin 1966) susvisé se réuniront au siège de chaque préfecture ou province entre le 1er et le 25 septembre 1979.

ART. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 8 chaoual 1399 (31 août 1979).
DRISS BASRI.

Décision du ministre du travail et de la formation professionnelle n° 884-79 du 16 chaabane 1399 (11 juillet 1979) déterminant les taux du salaire annuel servant de base au calcul des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à leurs ayants droit.

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,

Vu le dahir n° 1-60-223 du 12 ramadan 1382 (6 février 1963) portant modification en la forme du dahir du 25 hija 1345 (25 juin 1927) relatif à la réparation des accidents du travail, tel qu'il a été modifié et complété, notamment les articles 117 et 118 de l'annexe dudit dahir ;

Vu le dahir du 26 joumada I 1362 (31 mai 1943) étendant aux maladies professionnelles les dispositions de la législation sur la réparation des accidents du travail, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le dahir du 11 hija 1362 (9 décembre 1943) accordant des majorations et des allocations aux victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à leurs ayants droit, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2-64-036 du 19 kaada 1383 (2 avril 1964) relatif à la détermination des rentes des victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles et de leurs ayants droit, ainsi qu'au calcul des majorations de ces rentes, notamment son article 7 ;

Vu le décret n° 2-79-216 du 10 joumada II 1399 (7 mai 1979) portant revalorisation du salaire minimum dans l'industrie, le commerce et les professions libérales et l'agriculture,

DÉCIDE :

ARTICLE PREMIER. — Nonobstant toutes stipulations moins favorables contenues dans un contrat d'assurances, même si elles sont insérées dans une police « mixte » et nonobstant toutes dispositions contraires, les rentes allouées aux victimes d'accidents du travail ayant une incapacité au moins égale à 10 % ou aux ayants droit de victimes d'accidents mortels du travail sont calculées d'après un salaire annuel au moins égal à 4.542 dirhams, quels que soient l'âge, le sexe, la nationalité ou la profession de la victime.

ART. 2. — Le salaire annuel servant au calcul des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail ou à leurs ayants droit entre intégralement en compte jusqu'à concurrence de 17.591 dirhams, sauf disposition plus favorable résultant d'un accord entre l'employeur et son personnel, du statut ou du règlement intérieur de l'établissement ou de la convention collective applicable à l'établissement.

Pour le surplus et jusqu'à 70.367 dirhams inclus le salaire n'est retenu que pour le tiers pour le calcul de la rente ; au-delà de 70.367 dirhams le salaire n'est retenu que pour le huitième.

ART. 3. — La présente décision qui prend effet le 4 joumada II 1399 (1er mai 1979) sera publiée au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 16 chaabane 1399 (11 juillet 1979).
MOHAMED ARSALANE EL JADIDI.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

Décision du ministre du travail et de la formation professionnelle n° 885-79 du 16 chaabane 1399 (11 juillet 1979) déterminant le taux de la majoration à accorder aux victimes d'accidents du travail atteintes d'une incapacité totale les obligeant pour effectuer les actes ordinaires de la vie, à avoir recours à l'assistance d'une tierce personne.

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,

Vu le dahir n° 1-60-223 du 12 ramadan 1382 (6 février 1963) portant modification en la forme du dahir du 25 hija 1345 (25 juin 1927) relatif à la réparation des accidents du travail, tel qu'il a été modifié et complété, notamment l'article 91 de l'annexe dudit dahir ;

Vu l'arrêté du 21 mai 1943 relatif à la majoration à accorder aux victimes d'accidents du travail atteintes d'une incapacité totale les obligeant, pour effectuer les actes ordinaires de la vie, à avoir recours à l'assistance d'une tierce personne, modifié par l'arrêté du 4 juillet 1945, notamment son article premier ;

Vu le décret n° 2-64-036 du 19 kaada 1383 (2 avril 1964) relatif à la détermination des rentes des victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles et de leurs ayants droit, ainsi qu'au calcul des majorations de ces rentes, notamment son article 5.

DÉCIDE :

ARTICLE PREMIER. — Le montant de la majoration de rente allouée à la victime d'un accident du travail atteinte d'une incapacité totale l'obligeant, pour effectuer les actes ordinaires de la vie, à avoir recours à l'assistance d'une tierce personne, est fixée à 40 % de cette rente.

Toutefois, le montant de la majoration ainsi calculée ne peut être inférieur à la somme de 4.542 dirhams.

ART. 2. — La présente décision qui prend effet le 4 joumada II 1399 (1er mai 1979) sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 16 chaabane 1399 (11 juillet 1979).
MOHAMED ARSALANE EL JADIDI.

TEXTES PARTICULIERS

Arrêté du ministre des finances n° 813-79 du 15 chaabane 1399 (10 juillet 1979) autorisant la Banque marocaine pour l'Afrique et l'Orient à continuer à exercer son activité après augmentation de son capital.

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu le décret royal n° 1067-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant loi relatif à la profession bancaire et au crédit, notamment son article 6 ;

Vu l'avis émis par la commission restreinte du comité du crédit et du marché financier lors de sa dernière réunion du 25 joumada II 1399 (23 mai 1979),

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — A la suite de l'augmentation de son capital de 10.050.000 à 20.000.000 de dirhams, la Banque marocaine pour l'Afrique et l'Orient (B.M.A.O.), ayant son siège social au 80, avenue Lalla Yacout à Casablanca, est autorisée à continuer à exercer son activité sur le territoire du Royaume du Maroc.

ART. 2. — La Banque du Maroc est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 15 chaabane 1399 (10 juillet 1979).
ABDELKAMEL RERHRHAYE.

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES COMMUNS

Décret n° 2-79-463 du 26 ramadan 1399 (20 août 1979) complétant le décret n° 2-77-169 du 9 rebia I 1397 (28 février 1977) fixant la liste des jours fériés chômés dans les administrations publiques, établissements publics et services concédés.

LE PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DE LA JUSTICE,

Vu la constitution, notamment son article 62 :

Vu le décret n° 2-77-169 du 9 rebia I 1397 (28 février 1977) fixant la liste des jours fériés chômés dans les administrations publiques, établissements publics et services concédés ;

Après examens par le conseil des ministres, réuni le 25 ramadan 1399 (19 août 1979),

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — L'article premier du décret n° 2-77-169 du 9 rebia I 1397 (28 février 1977) susvisé est complété ainsi qu'il suit :

« *Article premier.* — .....

1° Pour l'ensemble du personnel :

.....

— Fête du travail (1er Mai) ;

— Journée de Oued Ed-Dahab (14 Août).

..... »

(*La suite sans changement.*)

ART. 2. — Le présent décret sera publié au *Bulletin officiel*.

Fait à Rabat, le 26 ramadan 1399 (20 août 1979).
MAATI BOUABID.

Pour contreseing :
Le ministre
des affaires administratives,
MANSOURI BEN ALI.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

AVIS ET COMMUNICATIONS

TABLEAU DES EXPERTS AGREES

près la cour d'appel de Rabat, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Rabat	NOM ET PRENOMS	PROFESSION ET RESIDENCE
	Affaires commerciales.	
Rabat.	MM. Chraïbi Mohamed	4, rue Moulay-Slimane, Rabat, T. 277-21 et 309-09.
id.	El Aoufir Larbi	43, zankat Abou-Faris-Al-Marini, Rabat, B.P. 383, T. 318-57.
	Affaires immobilières.	
Rabat.	MM. Chamotte Jacques	114, avenue Allal-ben-Abdellah, Rabat, T. 233-46.
id.	Messaoudi Moulay Larbi	4, rue Mamounia, Rabat, T. 330-64.
id.	Boubia Ahmed	19, rue du Caire, Kénitra.
id.	Maâninou Abdellatif	Prison civile, Kénitra.
id.	Belghiti Rachid	6, rue Lecaimden, Agdal, Rabat, T. 722-73.
	Affaires maritimes.	
Rabat.	MM. Lahrech Younès	Immeuble Doukkali, rue Khlafa, avenue de Fès, ville nouvelle, Salé.
id.	Kanouni Driss	28, avenue Moulay-Hassan, Rabat, T. 239-87.
	Agriculture et agronomie.	
Rabat.	MM. El Hayani Moïse	13, avenue Trablesse, Rabat, T. 349-79.
id.	Manuel Albert	12, rue de Khenifra, Rabat, T. 220-37.
id.	Alaoui Fdili Abderrahim	8, rue du Portou, Rabat, T. 311-20.
	Architecture, travaux publics et bâtiments.	
	A. — *Architecture.*	
Rabat.	MM. Amzal Abderrahmen	40, boulevard Al Alaouiyine, Rabat, T. 232-52.
id.	Menjili Abdesslam	58, rue Tansift, Rabat, T. 719-80.
	B. — *Génie sanitaire.*	
Rabat.	M. Regragui Mohamed	25, cité C.I.L. aviation, Rabat, T. 507-01.
	C. — *Travaux publics et bâtiments.*	
Rabat.	MM. Kaboul Ahmed	15, rue de Nimes, Rabat, T. 344-01.
id.	Seffar Abdelhak	14, avenue d'Alger, Rabat.
id.	Averame Jean	122, rue Moulay-Abdellah, Kenitra, T. 38-79.
id.	Belghiti Driss	49, rue du 16-Novembre, Rabat, T. 722-73.
id.	Chamotte Jacques	114, avenue Allal-ben-Abdallah, Rabat, T. 233-46.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Rabat.	MM. Laaz Moulay Driss	L'état-major général des F.A.R., Rabat.
id.	Boujemaâ Mohamed Soussi	40, chariaa Alaouyine, Rabat, T. 389-10.
id.	Laouija Mohamed	7 *bis*, rue de Tanger, Rabat, T. 244-91.
id.	Calvez Jean	Rue Reine-Élizabeth, Kenitra, T. 37-31.
id.	Larguet Belaïd	5, rue Anoual, Kenitra, T. 37-36.
id.	Simone Amar	4, rue de Casablanca, Rabat, T. 217-50.
id.	Leoub Abdellah	64, rue Oqba Agdal, Rabat.
id.	El Aribi Brahim	Cité El Barid rue 36 n° 5 Yacoub El Mansour, Rabat.
id.	Bouzaïdi Mohamed	220, avenue Hassan-II, Rabat, T. 314-18.
id.	Meliji Bouchaib	361, avenue Mohamed V, Kénitra.
id.	Raouf Taib	Rue M, n° 31, Val Fleuri, Kenitra.
id.	Chergui Ali	10, avenue des F.A.R., Salé.
	B. — *Carrosserie.*	
Rabat.	MM. Laaz Moulay Driss	L'état-major général des F.A.R., Rabat.
id.	Laouija Mohamed	7 *bis*, rue de Tanger, Rabat, T. 244-91.
id.	Boujemaâ Mohamed Soussi	40, boulevard El Alaouiyine, Rabat, T. 389-10.
id.	Aribi Brahim	Cité El Barid rue 36, n° 5 Yacoub El Mansour, Rabat.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Rabat	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Beaux-arts (décoration, ameublements, antiquité, œuvres d'art).	
Rabat.	M. Bennani Karim	4, rue Zahla, Rabat, T. 252-70.
	Comptabilité.	
Rabat.	MM. Chraïbi Mohamed	4, rue Moulay-Slimane, Rabat, T. 277-21 et 309-09.
id.	Debbi Mohamed	3, passage Ouled Bouziri, Rabat.
id.	Serezo Élie	12, avenue du Prince-Moulay-Abdellah, Rabat, T. 260-97.
id.	Daoud Abdelhak	11, rue El-Brouj, Rabat.
id.	Khordale Ahmed	29, boulevard El-Alaouyine, n° 1, Rabat.
id.	El Aoufir Larbi	43, zankat Abou-Faris-Al-Marini, Rabat, B.P. 383, T. 318-57.
id.	El Jadidi Rachid	14, rue des Consuls, Rabat.
id.	Callois Maurice	9 et 11, rue de Oued-Sebou, Kenitra, T. 35-11.
id.	Mme Messoak Nadia	179, avenue John-Kennedy, Rabat.
id.	MM. Tounsi Mohamed Rachid	16, rue Kensous, Rabat.
id.	Zinoune Ahmed	Rue Oujda, immeuble 4 *bis*, appartement n° 12, Rabat.
id.	Senhaji Abdelhamid	15, boulevard Hassan-II, Rabat, T. 250-64.
id.	Ben Moussa Azeddine	14, rue Abou-Faris-Al-Marini, Rabat, T. 340-80.
id.	Anas Tihami El Ouazzani	55, avenue Sidi-Fatah, Rabat.
id.	El Hafi El Mekki	78, avenue Allal ben Abdellah, Rabat, T. 232-97.
id.	Sebti Rachid	38, rue Abdelmoumen, bureau n° 7, Rabat.
id.	Rabhi Mostapha	Rue El-Madina, immeuble 9, n° 9, Rabat.
id.	Rhandouri Bouchaib	Rue Oued Ziz n° 74 Agdal, Rabat.
id.	Alami Aroussi Omar	10, boulevard Alaouyine, appartement 12 cité Hassan, Rabat.
	Écriture, vérification.	
Rabat.	MM. Zriouhi Houcine	11, rue Benzerte, immeuble n° 2, Rabat.
id.	Abid Brahim	319, avenue Hassan-II, Rabat.
id.	Majbar Mohamed	319, avenue Hassan-II, Rabat.
id.	Seghir Abdelmoumen	103, bloc A, n° 6, Tabrikèt, Salé.
	Électricité.	
Rabat.	M. Seffar Abdelhak	14, avenue d'Alger, Rabat.
	Équipement technique hôtelier.	
Rabat.	M. Bouitane M'Barek	22 *bis*, rue de Savoie, Agdal, Rabat.
	Géométrie et topographie.	
Rabat.	MM. Hassan El Kettani	15 *bis*, rue de Nîmes, Rabat, T. 226-94 et 344-01.
id.	El Aoufir Mohamed	9, rue Abou-Hanifa, Rabat, T. 702-75.
id.	Moussa Mohamed	9, rue El-Madina, Rabat, T. 260-25 et 513-87.
id.	El Alaoui Kamali Mohamed	4, rue El-Jabarti, Rabat, T. 241-44.
id.	Hakam Abdelmjid	Rue El-Cadi-Belagnaoui, Souissi, Rabat, T. 531-52.
id.	Belbachir Abdelatif	Rue El-Cadi-Belagnaoui, lotissement « Amel », Souissi, Rabat, T. 233-51.
id.	Riouch Lahcen	5, rue El Jadida, Rabat.
	Métreurs - vérificateurs.	
Rabat.	MM. Azencot Albert	29, boulevard El-Alaouyine, Rabat, T. 268-37.
id.	Chamotte Jacques	40, avenue Allal-ben-Abdellah, Rabat, T. 233-46.
id.	Filali M'Hamed	90, charia El-Amir-Fal-Ouled-Omeir, Rabat, T. 242-36.
	Mécanique générale.	
Rabat.	MM. Bouabid Mohamed	7, rue Gabriel, Rabat, T. 338-59 et 529-13.
id.	Kanouni Driss	28, avenue Moulay-Hassan, Rabat, T. 239-87.
	Métallurgie.	
Rabat.	M. Kadiri Abderrafia	7, rue Ibn-Ghazi, Rabat, T. 252-81 et 250-10.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Rabat	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Professions médicales.	
	A. — *Médecine et chirurgie.*	
Rabat.	MM. Gueniche Ahmed	4, rue du Caire, Rabat.
id.	Tazi Saoud	Clinique Tour Hassan, rue Moulay-Idriss-El-Azhar, Rabat, T. 229-06 et 253-06.
id.	Nejmi Slimane	Hôpital militaire d'instruction Mohammed-V, Rabat.
id.	Bentami Hamida	(Médecine générale), 110, rue Moulay-Abdellah, Kenitra.
id.	Benarfa Abderrahmane	(Médecine générale), 265, boulevard Mohammed-V, Rabat, T. 344-14.
id.	Bendelac Joseph	(Médecine générale), 19, zankat Eddar-El-Beïda, Rabat, T. 260-76.
id.	El Amri Abdelkrim	(Médecine générale), groupe G, 14, boulevard Esselam, Yacoub-el-Mansour, Rabat, T. 204-18.
id.	Mouline Abdellah	(Médecine générale), rue 4, n° 18, Sidi-Kacem.
id.	Kojc Godier Guillaume	(Médecine générale), 200, avenue Sidi-Mohamed-ben-Abdellah, Akari, Rabat, T. 228-12.
id.	Jouhari Ouaraini Abdellatif	(Chirurgie générale), 1, rue Moulouya, Agdal, Rabat.
id.	Dumont Joseph Guy	(Médecine générale), 10, avenue du Prince-Moulay-Abdellah, Rabat, T. 261-20.
id.	Bennani Mekki	(Réadaptation), 268, boulevard Hassan-II, Rabat, T. 215-11.
id.	Lafont André	(Ophtalmologie), 2, avenue Pasteur, Rabat, T. 221-06.
id.	Kairouani Abdelouahab	(Pneumophtisiologie), 16, rue Hossein-1er, Rabat, T. 330-16.
id.	Sefrioui Abderrahim	(Chirurgie) boulevard Aboulhoda rue Homane n° 20 Rabat.
id.	Mme Messaodi Anissa	(Médecine générale) 21, immeuble des enseignants appartement n° 1, Hay Salam, Salé.
	B. — *Chirurgie dentaire.*	
Rabat.	MM. Belghazi Abdelkrim	1, avenue Allal-ben-Abdellah, Rabat.
id.	Aleksandrowicz Edouard	3, rue Louis-Gentil, Rabat, T. 254-25.
id.	Hassan Hirche	2, rue du Caire, Rabat.
id.	Benbakhti Abderrahim	10, place El-Alaouyine, Rabat.
	C. — *Psychothérapie.*	
Rabat.	M. Abdelali Chebani	(Neuro-psychiatre) hôpital militaire Mohammed-V, Rabat, T. 334-78.
	Expertise d'armes.	
Rabat.	MM. Abid Brahim	319, avenue Hassan-II, Rabat.
id.	Majbar Mohamed	319, avenue Hassan-II, Rabat.
	Révélation de numéros effacés sur les métaux.	
Rabat.	MM. Abid Brahim	319, avenue Hassan-II, Rabat.
id.	Majbar Mohamed	319, avenue Hassan-II, Rabat.
	Monnaie métallique, monnaie, papier chèques, bons de trésor.	
Rabat.	M. Seghir Abdelmoumen	103, bloc A, rue 6, Tabrikèt, Salé.
	Construction métallique.	
Rabat.	M. Belaouchi Mustapha	Rue Antara n° 15, Kénitra.
	Géologie appliquée.	
Rabat.	M. El Yamine Nasser	Immeuble n° 9, Mabella, Rabat.

***

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Rabat, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Rabat	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Arabe.	
Rabat.	MM. Belkeziz M'Hamed	9, rue de Roussillon, Rabat, T. 222-30.
id.	Benabdallah Mohamed	44, rue Ouled-Hriz, cité Administrative, Rabat, T. 202-57.
id.	Cherkaoui Mohamed	Villa n° 29, rue 8, Aviation, Rabat, T. 308-50.
id.	Fatmi Britel	8, rue Ibnzidane, Rabat, T. 215-27.
id.	Kerdoudi Kolali Allal	10, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Rabat, T. 331-74.
id.	Zniber Larbi	10, rue El-Koufa, Rabat, T. 248-66 et 307-07.
id.	Messaoudi Moulay Larbi	4, rue El-Mamounia, Rabat, T. 330-64.
id.	Habib El Ghaoui	12, place El-Alaouyine, Rabat, T. 254-48.
id.	Bernoussi Mohamed	285, boulevard Mohammed-V, Rabat.
id.	El Houtaïmi Mohamed	Derb Bouhmouch, n° 18, Bab-Chaâfa, Salé.

*
* *

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Casablanca, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Casablanca	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires commerciales.	
Casablanca.	MM. Alami Omar	101, rue Farhat-Hachad, Casablanca, T. 771-77.
id.	Cousin Pierre	(Peintures), 52, rue Abdelkrim-Diouri, Casablanca, T. 731-52 et 756-33.
id.	Farès Abdelkader	(Gestion administrative et financière), 11, rue du Caporal-Beaux, Casablanca, T. 616-59 et 688-57.
id.	Kettani Abdelhay	24, rue Nolly, Casablanca, T. 723-70.
id.	Laâchfoubi Bouazza	96, angle rue d'Agadir, Casablanca, T. 643-41 et 611-99.
id.	Lahlou Mohamed ben Younès	167, rue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 27-71-52.
id.	Lahlou Omar	2, rue du Sous, Casablanca.
id.	Marine Hassan	101, rue Ferhat-Hachad, Casablanca, T. 610-75.
id.	Safrioui Mohamed	Villa « Nezha », avenue d'Erymanthe, Casablanca.
id.	Slaoui Mohamed	6, impasse de la Risle, Polo, Casablanca.
id.	Torch Mustapha	1, rue Garcel, Bourgogne, Casablanca, T. 607-59.
id.	Filali Driss	15, rue Vandi, Casablanca.
id.	Sayah Driss	Villa Dalat, rue Aspirant-Poulin, Casablanca, T. 25-16-04.
id.	Skali Fouad	75, avenue Moulay-Youssef, Casablanca, T. 27-79-87.
id.	Almachat Abdelaziz	30, rue Sidi-Beliot, Casablanca.
id.	Haddouchi Belkacem	169, boulevard de la Résistance, Casablanca, T. 26-42-96.
id.	Soaïdi Abderrehmane	27 *bis*, rue Bugeaud, Casablanca.
id.	Benzakour Mohamed	84, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 235-65.
	Affaires immobilières.	
Casablanca.	MM. Bendaoud Mohamed	56, avenue Mers-Sultan, Casablanca, T. 606-35 et 213-16.
id.	Benkirane M'Hamed	5, rue Jean-Bouin, Casablanca, T. 212-45.
id.	Bennis Rachid	20, rue d'Aix, Oasis, Casablanca.
id.	Mestari Thami	12, rue de Lucerne, Casablanca.
id.	Riche Henri	16, avenue Hassan-Souktani, Casablanca, T. 217-08.
id.	Torch Mustapha	1, rue Garcel, Bourgogne, Casablanca, T. 607-59.
id.	M'Barki Omar	266, boulevard Rahal-el-Meskini, Casablanca.
id.	Saâd Chengiti	64, rue Allal-ben-Abdellah, 1er étage, Casablanca.
id.	Benkirane Abdelhak	76, avenue du 11-Janvier, Casablanca.
id.	Kadiri Hadj Mohamed	43, rue Bauksière, Bourgogne, Casablanca.
id.	Berrada Abdelhay	Société « Boutaj », 1, rue Sous-Lieutenant-Morkol, Casablanca.
id.	Zaoui Meyer	99, avenue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 22-35-91.
id.	Badaoui Hajjaji Mohamed	26, rue Roger-Bergé, Casablanca.
id.	Hakim Omar	Rue du Port, Mohammedia.
id.	Mouhssine Mustapha	Rue Koksenèle n° 352, Oasis, Casablanca.

Copie.téléchargée sur bomaroc.com, nòn officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières (suite).	
Casablanca.	MM. Trombati Abdelmajid	124, boulevard Lahcen-Ouider, Casablanca.
id.	Benslimane Andaloussi Khadir	17, rue Serkouf, El-Jadida.
id.	Boudelal Bendaoud	283, avenue « E », cité Djemaâ, Casablanca, T. 28-32-20.
id.	Chraïbi Larbi	101, rue Farhat-Hachad, Casablanca.
id.	Belkouch Mohamed	42, rue de l'Ardèche, Polo, Casablanca.
id.	Sebti Abdelhak	67, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 211-73.
id.	Abied Mustapha	8, rue Chevary, Bourgogne, Casablanca.
id.	Marine Hassan	101, rue Ferhat Hachad, Casablanca, T. 26-10-75.
id.	Lahlou Mohamed Ben Younès	167, rue Hassan Seghir, Casablanca, T. 27-71-52.
id.	Ghorbal Ahmed	10, rue Vandi Maârif, Casablanca, T. 610-75.
id.	Ghbani El Habib	69, rue du prince moulay Abdellah, Casablanca, T. 211-73.
id.	Terjani Mustapha	3, rue Chevary, Bourgone, Casablanca.
id.	Latifi Abdelouahed	56, rue Abderrahman Sehraoui, Casablanca, T. 687-43.
id.	Samir Lahcen	1, avenue Lalla-Lyacoui, Casablanca.
id.	Chbihi Hassani Abdellah	22, rue Sombi Loisis, Casablanca, T. 599-43.
id.	Alami Kamouri Mohamed	Bureau 100, boulevard Hassane-El-Fatouaki, immeuble Barata, 1er étage, bureau 15, Casablanca.
	Affaires maritimes.	
Casablanca.	MM. Benjelloun Mohamed Farouk	21, boulevard Hassan-Ouider, Casablanca, T. 775-69 et 441-91.
id.	Benjelloun Mahmoud	9, rue Daoud, boulevard Alexandre-Ier, Casablanca, T. 540-19.
id.	Bellamine Abdelhay	17, avenue de l'Armée-Royale, Casablanca, T. 668-81.
id.	Bousfiha Larbi	100, rue Beni-M'Guilde, Casablanca, T. 661-61.
id.	Boyer Léo-Charles	167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 787-25 et 601-42.
id.	Claux Michel	37, rue Aït-Baâmrane, Casablanca, T. 443-16.
id.	Adnane Mohamed	1, rue de Toulon, Casablanca, T. 402-05 et 405-30.
id.	Conan François	26, rue de Thiaucourt, Casablanca, T. 222-31.
id.	Croze Pierre	3, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 605-91, 92 et 93.
id.	Gallin Georges	300, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 219-65.
id.	Kanouni Mohamed	19, place du 16-Novembre, Casablanca, T. 789-79 et 764-76.
id.	Ploix de Rotrou Gérard	3, rue Ibn-Yahya-el-Afrani, Casablanca, T. 506-26.
id.	Prudhomme Paul-Louis-Jean	105, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 547-99.
id.	Frata Idrissi Mohamed	57, avenue Jerrada, L'Oasis, Casablanca.
id.	Ayche Mohamed	8, rue Louis-Evadi, quartier Bourgogne, Casablanca.
id.	Karia Mohamed	9, rue Mussonier, Casablanca, T. 25-92-63.
id.	Maurice Attias	53, avenue Anfa, Casablanca, T. 27-42-91 et 26-73-03.
id.	El Meftahi Hadj Mohamed	187, rue Lalla-Yacout, Casablanca, T. 22-30-43.
id.	Afghani Abderrahmane	Port de Mohammedia.
id.	Zaz Abderrafih	6, rue de Nieuport, Casablanca.
id.	Channaoui Ahmed	Rue Ibn-Oihboune, Casablanca, T. 25-23-40.
id.	Wahbi Mohamed	15, rue des Jirondins, Casablanca.
id.	Sbihi Abdelghafour	15, rue des Courlis, Casablanca, T. 22-04-11 et 26-09-01.
id.	Belkhattab Abdeslam	7, rue de la Mayenne Maârif, Casablanca.
id.	Ramdani Mostafa	2, rue Foucaut 3ème étage n° 14, Casablanca.
id.	Mnouni Mohamed	31, rue Saint Codence, Casablanca.
id.	Lazrak Mohamed Faiçal	15, CIL, lotissement Halabali, Casablanca.
id.	Berrada Mohamed Azzeddine	17, rue Brissot Maârif, Casablanca.
id.	El Alaoui Hassan	9, rue Ibn Bina Al Abbadi, Bourgogne, Casablanca.
	Agriculture et agronomie.	
Casablanca.	MM. Bichra Seddik	313, boulevard Zerktouni, Casablanca, T. 633-01.
id.	Choukrallah Larbi	18, allée des Lauriers-Roses, Aïn-es-Sebaâ, Casablanca.
id.	Faroul André	1, rue Beaujolais, Casablanca, T. 621-29, 416-36 et 612-89.
id.	Gigonzac Jean	7, rue Regnier, Casablanca, T. 679-18.
id.	Leconte Pierre	72, rue Mohamed-Diouri, Casablanca, T. 622-31 et 622-32.
id.	Harti Ahmed	Société coopérative agricole, Oasis, Casablanca, B.P. 8116.
id.	Bendaoud Hassan	38, avenue Moulay-Hassan-Ier, Casablanca, T. 27-06-84.
id.	Raynaud Franc	1, allée des Pêchers, Casablanca, Aïn-es-Sebaâ, T. 480-06.
id.	Tazi Tarik	25, rue de la Haye, Casablanca, T. 661-19.
id.	Karraoui Mohamed	École agricole Ellouizia, Aïn-Tiki, T. 109.
id.	Hajjaji Abdelkrim	Directeur de l'école d'agriculture d'Ellouizia.
id.	Guessous Ahmed	32, rue Danton, Casablanca.
id.	Alami M'Chich Mohamed	27, rue Hassan-Souktani, Casablanca, T. 27-26-34.
id.	El Miloudi Mohamed	30, rue Driss-El-Mesfioui, Casablanca.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Produits alimentaires.	
Casablanca.	M. Zaz Abdelilah	15, avenue Modibokita, Casablanca, T. 28-08-40.
	Appareils acoustiques.	
Casablanca.	M. Loufrani Georges	(Pharmacie principale), 59, avenue Mers-Sultan, Casablanca, T. 201-74 et 642-89.
	Architecture, travaux publics et bâtiments.	
	A. — *Architecture.*	
Casablanca.	MM. Bussuttil Paul	190, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 207-56.
id.	Charaï Abderrahman	8, rue de Saint-Dié, Casablanca, T. 720-62 et 206-72.
id.	Bennis Abdelali	10, rue Commandant-Le-Runisette, Casablanca, T. 750-40.
id.	Lahrichi Chakib	2, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 27-65-63.
id.	Karim Mohamed	94, rue du Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca, T. 27-88-83.
id.	Skalli Saâd	18, rue Pégoud, Casablanca.
id.	Khalil Abdellah	Boulevard Chefchaouni, n° 152, Aïn-es-Sebaâ, Casablanca.
id.	Nabih Driss	53, avenue Hassan-Souktani, Casablanca, T. 664-54.
id.	Rubaudo Jean	55, avenue Lalla Yacout, Casablanca.
	B. — *Travaux publics et bâtiments.*	
Casablanca.	MM. Galard Fernand	Villa « Ferval », rue Paris, Casablanca, T. 321-34.
id.	Zerouali Boukhal Abdelali	96, rue Marc-Mahon, Casablanca.
id.	Dumas Robert	37, rue Aït-Ba-Amrane, Casablanca, T. 20-40-67.
id.	Zaz Abderrafih	6, rue de Nieuport, n° 152, Aïn-Sebaâ, Casablanca.
id.	Nabih Driss	53, avenue Hassan-Souktani, Casablanca, T. 664-54.
id.	Rubaudo Jean	55, avenue Lalla Yacout, Casablanca.
id.	Bouslikhane Omar	47, rue de Nador, L'Oasis, Casablanca.
id.	Gaston Ancelin	9, rue de Saumur CH, Casablanca.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Casablanca.	MM. Boyer Léo Charles	167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 27-87-25 et 26-01-42.
id.	Alaba Ahmed	104, rue de Charmes, Casablanca.
id.	Adnane Mohamed	1, rue de Toulon, Casablanca, T. 405-30.
id.	Chakir El Hachmi	17, rue Recrey, Casablanca.
id.	Chatraoui Omar	Derb Chorfa-Tolba, rue 48, n° 24, Casablanca.
id.	Conte Daniel	87, rue Ferhat-Hachad, Casablanca, T. 223-37.
id.	Ezzine Ahmed	735, route de Médiouna, appartement 4, Casablanca.
id.	Iraqui Taleb	11, rue de la Pomme-d'Or, Casablanca, T. 28-91-42.
id.	Khadiri Mohamed	5, place Bel-Air, Gauthier, Casablanca, T. 26-55-00.
id.	Parmentier Maurice	45, rue des Giroflés, Casablanca, T. 549-46 et 549-52.
id.	Ploix de Rotrou Gérard	3, rue Ibn-Yahya-el-Afrani, Casablanca, T. 506-20.
id.	Tiyache Slimane	21, rue de Verdum, Casablanca, T. 489-24, SOMACA.
id.	Adlane El Houcine	22, rue Waritintone, Casablanca.
id.	El Aouadi Driss	86 et 88, avenue Cimetière, Bourgogne, Casablanca.
id.	Sajid Ahmed	Avenue Moulay-Youssef, rue Belmir, n° 33, Casablanca.
id.	Bourzik M'Barek	33, rue Labbé, Casablanca.
id.	Fassi Fihri Abdelwahab	Villa « Sana », avenue des Forces-Armées-Royales, Mohammedia, T. 27-50.
id.	Mchater Mohamed	Quartier Earah, rue 48, n° 20, Casablanca.
id.	Outaleb Larbi	7, rue de la Libération, Oasis, Casablanca.
id.	Adnane Rachid	1, rue de Toulon, Casablanca.
id.	Alami M'Chich Mohamed	27, rue Hassan-Souktani, Casablanca, T. 27-26-34.
id.	Bibaoun Abd	1, rue Stokholm, Casablanca.
id.	Ressouani Ahmed	Derb Pomme-d'Or, n° 8, Polo, Casablanca.
id.	El Ghayour Mohamed	Cité de la Police, Polo, villa n° 87, Casablanca.
id.	Jamaoui Mohamed	Rue 90, n° 9, boulevard Abdelmoumen, Casablanca.
id.	Mouyassir Ahmed	13, rue de Bougie, El-Jadida.
id.	Jamali Ahmed	311, avenue 2-Mars, Casablanca.
id.	Drissi Azdine	34, rue Al Ahram Belvédère, Casablanca.
id.	Jabir Mohamed	158, avenue Mers-Sultan, Casablanca.
id.	Benjelloun Abdellatif	101, rue Mont Blanc, Casablanca.
id.	Ouadghiri Idrissi Mohamed	10, rue Zanier, L'Oasis, Casablanca.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	A. — *Mécanique* (suite).	
Casablanca.	MM. Rafai Mustapha	9, rue Bouchaib Doukali, Riviera, Casablanca.
id.	Bentableb Abdelkrim	25, rue Dumal Mers-Sultan, Casablanca.
id.	Tadri Ahmed	68, boulevard Moulay-Hassan, Hay El Baladia, Casablanca.
id.	Moutawakkil Mjido	Rue Mahoul n° 19, Casablanca.
	B. — *Carrosserie.*	
Casablanca.	MM. Boyer Léo Charles	167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 27-87-25 et 26-01-42.
id.	Alami Mohamed	124, rue Hassan-Ouider, Casablanca, T. 699-49 et 818-35.
id.	Arstim Mustapha	65, rue Pierre-Teuler, Oasis, Casablanca.
id.	El Aoufir Taleb Mohamed	85, boulevard de la Résistance, Casablanca, T. 430-19.
id.	Ezzine Ahmed	59, rue d'Agadir, Casablanca, T. 788-67.
id.	Alaba Ahmed	104, rue de Charmes, Casablanca.
id.	Djerrari Abdelhay	30, rue Lafayette, Casablanca.
id.	Iraqui Taleb	11, rue de la Pomme-d'Or, Casablanca, T. 28-91-42.
id.	Iraqui Mustapha	35, rue Zineb-Ishaq, Casablanca, T. 400-62.
id.	Roumaillac Jean Antoine	34, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 750-98.
id.	Saïh Mahfoud	71, rue de Reims, Casablanca, T. 641-93.
id.	Tadlaoui Ahmed	47, rue Nationale, Casablanca, T. 241-64.
id.	Jaâbaq Jilali	4, rue de Cernay, Casablanca.
id.	Mchater Mohamed	Quartier Farah, rue n° 48 n° 20, Casablanca.
id.	Alami M'Chich Mohamed	27, rue Hassan-Souktani, Casablanca, T. 27-26-34.
id.	Bel Abbès Abderrahmane	26, boulevard Girardo, Casablanca.
id.	Tiyache Slimane	21, rue de Verdum, Casablanca, T. 489-24, SOMACA.
id.	Hammouchène Ahmed	Villa Karim, 60, boulevard A, lotissement Messoudia, CIL, Casablanca-Maârif, T. 36-02-39.
id.	Adlane El Houcine	22, rue Waritintone, Casablanca.
id.	Laroussi Mustapha	1 *bis*, rue Lardis, Casablanca, T. 28-27-41.
id.	Khadiri Mohamed	5, place Bel-Air, Gaurhier, Casablanca, T. 26-55-00.
id.	Bourzik M'Barek	33, rue Labbé, Casablanca.
id.	Bibaoun Abd	1, rue Stokholm, Casablanca.
id.	El Ghayour Mohamed	Cité de la Police, Polo, villa n° 87, Casablanca.
	C. — *Electricité.*	
Casablanca.	MM. Drissi Azedine	34, rue El Ahram, Belvédère, Casablanca.
id.	Hilali Mohamed	Sidi El Barnoussi, bloc Farid, bloc 38, n° 34, Casablanca.
	Aviation.	
Casablanca.	MM. Pardo Barnabé	5, rue de Castries, Casablanca, T. 662-52.
id.	Yassine Abdeladim	Derb Espagnol, rue 12, n° 5, Casablanca, T. 35-09-53.
	Beaux-arts (décoration, ameublement, antiquités, œuvres d'art).	
Casablanca.	MM. Timsit Jean Pierre	40, boulevard de la Résistance, Casablanca, T. 610-47, 425-52 et 404-23.
id.	Arnaud Jean	48, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 27-47-48.
id.	Abduh Marrakchi Abdeslam	(Antiquité), 127, avenue Bourgogne, Casablanca.
id.	Bellal Abdelhadi	203 *bis*, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 30-54-54.
	Chimie.	
Casablanca.	MM. Bousmaki Mohamed	46, avenue Capitaine-Bourtalise, Beau-Séjour, Casablanca.
id.	Tazi Mohamed Tarik	264, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 216-00.
id.	Benjelloun Rachid	40, rue d'Alger, Casablanca.
id.	Alahyane Mohamed	22, avenue Planquette, Belvedère, Casablanca.
	Comptabilité.	
Casablanca.	MM. Albert-Cassar Jean	3, rue de Castries, Casablanca, T. 227-74.
id.	Alexandris Anastase	289, boulevard de la Liberté, immeuble « Liberté », Casablanca. T. 200-23.
id.	Ambari Abdellatif	29, rue de l'Aveyron, boulevard Panoramique « Polo », Casablanca.
id.	Amrann Salomon	7, rue Pillot, Casablanca, T. 602-41, 42, 43, 44 et 200-69.
id.	Bardon Robert	9, rue Alfred-de-Musset, Casablanca, T. 684-70.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Comptabilité (suite).	
Casablanca.	Mme Bardon Odette	9, rue Alfred-de-Musset, Casablanca, T. 684-70.
id.	MM. Barzilaï Joseph	71, rue Allal-ben-Abdellah, Casablanca, T. 629-41.
id.	Bendelac David	5, avenue de l'Armée-Royale, Casablanca, T. 755-20.
id.	Bellicha Sam	64, rue Allal-ben-Abdellah, Casablanca, T. 224-77.
id.	Buonanno Jacques Claudes	38, rue Zourikh, Casablanca.
id.	Boubia Abdelhamid	106, rue Abderrahman-Sahraoui, Casablanca, T. 204-41 et 777-18.
id.	Chraïbi Abdelmalek	77, rue Mohamed-Smiha, Casablanca, T. 625-20 et 664-66.
id.	Céleste Joachim-Jean	3, boulevard Abdellah-ben-Yacine, Casablanca, T. 445-75 et 445-96.
id.	Farès Abdelkader	11, rue du Caporal-Beaux, Casablanca, T. 616-59 et 888-57.
id.	Fuentes Raphaël	4, rue Clémenceau, Casablanca, T. 228-43.
id.	Guilhemotonia Edouard	70, rue d'Agadir, Casablanca, T. 790-60 et 598-10.
id.	Illouz Mardochée	106, rue Abderrahman-Sahraoui, Casablanca, T. 619-92.
id.	Jouahri Hamid	24, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 784-21.
id.	Kattani Abdelhay	24, rue Nolly, Casablanca, T. 723-70.
id.	Ouedghiri Mohamed	16, rue Foucauld, Casablanca, T. 27-23-21.
id.	Madani Ahmed	5 *bis*, place Bel-Air, Casablanca.
id.	Martel Robert	3, rue Labas, Casablanca, T. 785-32 et 693-38.
id.	Mikou Abdellali	28, place Mohammed-V, Casablanca, T. 718-04 et 240-19.
id.	Morata Antoine	300, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 643-00.
id.	Sebti Mohamed Youssef	11, rue du Lieutenant-Bergé, Casablanca, T. 215-84.
id.	Tissier Jean	273, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 616-51, 52 et 53.
id.	Hafid Faouzi	56, boulevard Rachidi, Casablanca.
id.	Amazirh Moulay Abdelhafid	101, rue Azilal, Casablanca.
id.	Ghalem Abdellah	265, avenue Rahal-el-Meskini, Casablanca.
id.	Gueldi Hamid	37, passage Soumika, Casablanca.
id.	Agouzoul Lahoucine	10, avenue des F.-A.-R., Casablanca, T. 27-17-45 et 27-36-14.
id.	Berrada Omar	228, charia Mohammed-V, Casablanca, T. 27-57-60.
id.	Benslime Lahcen	53, rue Charles-Lebrun, Casablanca, T. 27-47-90 et 22-38-49.
id.	Bennoudiz Albert	7, rue Ben-Daban, Casablanca, T. 22-01-26 et 27-80-51.
id.	Abdellah Benhima	18, charia Brahim-Roudani, Casablanca.
id.	Zemama Abdeslam	34, rue d'Azilal, Casablanca, T. 22-09-80.
id.	Rabane Abdellah	125, rue Allal-ben-Abdellah, Casablanca.
id.	Bennani Brahim	17, avenue de l'Armée-Royale, Casablanca.
id.	Salih Alej Azzedine	433, avenue Mohammed-V, Casablanca.
id.	Haddouchi Belkacem	169, boulevard de la Résistance, Casablanca, T. 26-42-96.
id.	Drissi Mohamed	98, rue Mont-d'Or, quartier Maârif, Casablanca.
id.	Jamal Alaoui Moulay Abdellah	1, rue Alexandre-Dumas, Casablanca.
id.	Abounouas Abdellatif	59, rue d'Agadir, Casablanca.
id.	Faraj Mohamed	52, boulevard Hassan-II, Casablanca.
id.	Serghini Abdeljalil	Boulevard des F.-A.-R., n° 17, 6e étage, Casablanca.
id.	Kabbaj Mohamed	6, rue de Thoiry, Casablanca.
id.	Ghrmili Sefrioui Abdelali	104, boulevard de Paris, Casablanca.
id.	Lazrak Abdelhamid	160, rue Mustapha-el-Maâni, Casablanca.
id.	Lahrizi Abdelkrim	16, avenue Jeanne-d'Arc, Casablanca.
id.	Almechat Abdelaziz	30, rue Sidi-Beliot, Casablanca.
id.	Saaïdi Abderrahmane	27 *bis*, rue Bugeaud, Casablanca.
id.	Benihoud Mustapha	Rue Barlodic, n° 14, Casablanca.
id.	Bargach Mohamed	228, boulevard Rahal-El-Meskini, Casablanca.
id.	Kairouani Hassan	8, rue Jacar, Bourgogne, Casablanca.
id.	Naciri Ahmed	10, avenue de l'Armée-Royale, appartement n° 501, Casablanca.
id.	Joundy Omar	21, rue Laba, Casablanca.
id.	Bennani Abdelhai	15, rue Colbert, Casablanca, T. 27-26-72.
id.	Bendaoud Mohamed	115, boulevard Lalla-Lyacout, Casablanca, T. 27-49-24.
id.	Bokhami Mohamed	34, rue de Vousiers, Casablanca.
id.	Lahlou Hamid	64, rue Ibn Batouta, Casablanca.
id.	Sif Eddine Abdelhak	Rue 31 n° 44 cité El Fokhara, Casablanca.
id.	Moustadraf Abdelhamid	27, rue de Lunéville, Casablanca.
id.	Harkati Mohamed	84, avenue Prince-Moulay-Abdellah, Casablanca.
id.	Alami Aroussi Hassan	2, rue Neuve Passac, Casablanca.
id.	Kadiri Kamel	103, boulevard Zerktouni, Casablanca.
id.	Benkirane Abdelouahab	143, boulevard Atlantid Polo, Casablanca.
id.	El Menjra Driss	Passage Chatigner Villa Fino, Casablanca.
id.	Ben Tahar Mohamed	76, rue Imam Moslim, Casablanca.
id.	Bennani Mohamed	97, rue Pierre Baret, Casablanca.
id.	Jamai Abdelqader	Place Merichau n° 6 immeuble Merichau, 3e étage n° 23, Casablanca.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Conserverie.	
Casablanca.	MM. Bichra Seddik	315, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 638-01.
id.	Raynaud Franc	1, allée des Pêchers, Casablanca, Aïn-es-Sebaâ, T. 480-06.
	Évaluations, vente aux enchères publiques.	
Casablanca.	MM. Aboulghali Bouchaïb	167, boulevard Hassan-Seghir, Casablanca, T. 787-85 et 601-42.
id.	Lahlou ben Younès Mohamed	167, boulevard Hassan-Seghir, Casablanca, T. 27-71-52.
id.	Alami Omar	101, rue Ferhat-Hachad, Casablanca.
id.	Kettani Abdelhay	24, rue Nolly, Casablanca, T. 27-23-70. T. 787-25 et 601-42.
id.	Alami M'Chich Mohamed	97, boulevard Hassan-Seghir, Casablanca, T. 27-26-34.
	Écriture (vérification d'écriture).	
Casablanca.	MM. Laraki Hassan	127, boulevard Rahal-el-Meskini, Casablanca, T. 223-10.
id.	Alalou Abderrahman	21, rue de Salonique, Casablanca, T. 740-17.
	Éditions et publicité.	
Casablanca.	MM. Sebdon David Haïm	« Dar Mabrouka », boulevard Lido, Casablanca, T. 633-33 et 511-15.
id.	Moutawakil Alami	(Organisation des Sociétés), 11, rue Chant-des-Oiseaux, L'Hermitage, Casablanca.
	Électronique générale.	
Casablanca.	MM. Jamaoui Mohamed	Rue 90, n° 9, boulevard Abdelmoumen, Casablanca.
id.	Benzidi Abdelaziz	398, avenue Mohammed-V, Casablanca.
	Électricité.	
Casablanca.	MM. Di Francesco Philippe	80, boulevard de la Résistance, Casablanca.
id.	Alaoui Elazhari Abderrahman	Chef de service à l'O.N.T.S., Casablanca.
id.	Nadi Bouchaïb	8, rue Lapébie, Casablanca, T. 24-41-48.
id.	Maflah Salah	(Électricité mécanique), rue Sergent-Majina n° 50, Aïn-Borja, Casablanca.
id.	Benzidi Abdelaziz	398, avenue Mohammed-V, Casablanca.
id.	Abderrahmani Gorfi Mohamed	6, rue Omar Slaoui, Casablanca.
id.	Mechmech Mohamed	Rue Ballon, n° 30, Alzace, Casablanca.
	Géologie et géophisique.	
Casablanca.	M. Benjelloun Rachid	40, rue d'Alger, Casablanca.
	Géométrie et topographie.	
Casablanca.	MM. Bennis Abdelhakim	62, avenue Abderrahman-Sahraoui, Casablanca, T. 728-21.
id.	Couzière Émile	5, boulevard Mohamed-Abdouh, Casablanca, T. 616-45.
id.	Riche Henri	16, avenue Hassan-Souktani, Casablanca, T. 217-08.
id.	Scrive Lucien	7, boulevard Mohamed-Abdouh, Casablanca, T. 659-83.
id.	Saâd Mustapha ben Mohamed	13, rue de la Seine, Polo, Casablanca.
id.	Benkirane Abdelhak	76, avenue du 11-Janvier, Casablanca.
id.	Hourany Mustapha	9, rue Bertelo, Casablanca.
id.	Mansouri Ahmed	18, rue Mansar, Hay Nakhil, Casablanca, T. 25-07-36.
	Métreurs-vérificateurs.	
Casablanca.	MM. Cherkaoui Rachid	33, rue Reitzer, Mers-Sultan, Casablanca.
id.	Hilmi Abdelaziz	8, rue Saint-Dié, Casablanca, T. 22-35-13 et 22-10-30.
id.	Targa Ahmed	Derb Mila, rue 34 n° 49, Casablanca.
id.	Tagui Bennaceur	17, avenue de l'Armée-Royale, Casablanca.
id.	Mounaouir Miloud	12, boulevard Brahim Roudani, Casablanca, T. 724-14.
id.	Rouissi Abdelouahed	66, boulevard Abdellah-ben-Yacine, Casablanca.
	Incendie.	
Casablanca.	MM. Kanouni Mohamed	19, place du 16-Novembre, Casablanca, T. 788-79 et 764-76.
id.	Iraqui Taleb	11, rue de la Pomme-d'Or, Casablanca, T. 28-91-42.
id.	Benkirane Redouane	Villa Satrisoire, rue 12, le Champ, Casablanca.
id.	Slaoui Larbi	Angle boulevard Ghandi et Plateau, Casablanca, T. 25-31-99.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Prévention et protection incendie.	
Casablanca.	M. Smyej Abdelghani	Immeuble Lafkihi, n° 4, rue de Safi, Mohammedia.
	Industrie du froid.	
Casablanca.	M. Boyer Léon Charles	167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 27-87-25 et 26-01-42.
	Industries légères et lourdes.	
Casablanca.	M. Aboulghali Bouchaïb	167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 787-25 et 601-42.
	Mécanique générale.	
Casablanca.	MM. Aboulghali Bouchaïb	167, avenue Hassan-Seghir, Casablanca, T. 787-25 et 601-42.
id.	Adnane Mohamed	1, rue de Toulon, Casablanca, T. 405-30 et 402-05.
id.	Alaba Ahmed	104, rue de Charmes, Casablanca.
id.	Dubuet André	12, rue Branly, Casablanca, T. 219-74 et 645-47.
id.	Djerrari Abdelhay	30, rue Lafayette, Casablanca.
id.	Prudhomme Paul-Louis	105, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 547-99.
id.	Roumaillac Jean Antoine	34, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 750-98.
id.	Saïh Mahfoud	71, rue de Reims, Casablanca, T. 641-93.
id.	Slaoui Larbi	Angle boulevard Ghandi et Plateau, Casablanca, T. 25-31-99.
id.	Tadlaoui Ahmed	47, rue Nationale, Casablanca, T. 712-33.
id.	Tiyache Slimane	21, rue de Verdum, Casablanca, T. 489-24 « SOMACA ».
id.	Bennani Mohamed	Capitaine, 1er bataillon de réparation du matériel des Forces armées royales, Casablanca.
id.	Hmami Mustapha	26, rue de la Moricière, maison n° 5, Casablanca.
id.	Cabessa André	47, rue Nationale, Casablanca, T. 27-12-33.
id.	Taoufik Brahim	Villa « Les Petits », avenue Ibn-Khaldoun, El-Jadida.
id.	Jakani Ahmed	187, avenue Lalla-Yacout, Casablanca.
id.	Benkirane Redouane	Villa Satristoire, rue 12 le champ, Casablanca.
id.	Tazi Mohamed Tarik	264, avenue Mohammed-V, Casablanca.
id.	Mechmech Mohamed	Rue Ballon, n° 30, Casablanca.
id.	Souag Mohamed	Casablanca.
id.	Abderrahmani Ghorfi Mohamed	6, rue Omar Slaoui, Casablanca.
id.	Naciri Filali Mohamed	268, boulevard Ziraoui, Casablanca.
	Mécanique maritime.	
Casablanca.	MM. Lachhab Seddik	344, boulevard Mohamed-Zerktouni, Bourgogne, Casablanca.
id.	Benkirane Redouane	Villa Satristoire, rue 12 le champ, Casablanca.
	Machines maritimes et industrielles.	
Casablanca.	M. Boukentar Assefar Thami	Avenue d'Hyeres, lotissement de l'Avenir, n° 9, Casablanca.
	Professions médicales.	
	A. — *Médecine et chirurgie.*	
Casablanca.	MM. Ayouch Driss	(Médecine générale), 414, cité Jemaâ, Casablanca, T. 515-38.
id.	Bompoint Jacques	(Oto-rhino-laryngologie), 79, avenue Hassan-II, Casablanca.
id.	Larbi El Ouazzani	668, route de Médiouna, Casablanca, T. 28-11-70.
id.	Loh Amal	Boulevard El-Fida, avenue C.A. Ben-Msik, Casablanca.
id.	Maâroufi Hadj Mohamed	(Médecine générale), 191, rue Docteur-Gieure, Casablanca.
id.	Abdelali Bouchareb	(Rhumatologie), 265, boulevard Rahal-el-Meskini, Casablanca.
id.	Bouazzaoui Ahmed	(Médecine-chirurgie), hôpital Averroès, Casablanca.
id.	Khalili Naïm	(Médecine générale et chirurgie), boulevard de Tadla, Mohammedia, T. 231-04.
id.	Tahiri Joti Hassan	(Médecine générale), 35, avenue Hassan-II, El-Jadida.
id.	El Yacoubi ben Abdellah	46, rue Berradou, Casablanca, T. 516-62.
id.	Ahmed Madani	(Chirurgie), hôpital Averroès, Casablanca.
id.	Boubker Lahlou	(Médecine générale), 11, avenue Allal-ben-Abdellah, Casablanca.
id.	Cherkaoui Abdellatif	(Médecine générale), 34, rue Dermonte, Polo, Casablanca.
id.	Chaoui Roqi Mohamed	(Médecine générale), 206, boulevard Mustapha-el-Maâni, Casablanca.
id.	Boutaleb Hassane	(Médecine générale et médecine de travail), 14, boulevard Zerktouni, appartement 6, Casablanca.
id.	Bourra Ahmed	(Médecine générale, dermato-vénéréologie), 19, place du 16-Novembre, Casablanca, T. 26-55-70.
id.	Sami Mustapha	(Médecine générale), 126, boulevard Rahal-el-Meskini, Casablanca, T. 27-87-76.
id.	Benjelloun Abderrafih	(Médecine générale), 1, rue du Jara (Maârif), Casablanca, T. 25-37-26.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	A. — *Médecine et chirurgie* (suite).	
Casablanca.	MM. Benjelloun Driss	(Médecine générale), 112, rue Ibn-Batouta, Casablanca.
id.	Kerdoudi Kolali Abdeslam El Habib	(Médecine et chirurgie), 64, boulevard Omar-el-Idrissi, Casablanca, T. 27-80-34, 26-73-00 et 26-79-42.
id.	Yacoubi Ahmed	(Maladies de l'appareil digestif), 47, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 730-91.
id.	Acquaviva Raphaël	(Neuro-chirurgie), centre hospitalier Averroès, Casablanca, T. 634-94 et 644-46.
id.	Zniber Abderrahmane	(Médecine générale), avenue Modibo-Keita, Casablanca, T. 816-56 et 774-79.
id.	Benani Mohamed	(Médecine générale), avenue des F.-A.-R., Mohammedia, T. 27-74.
id.	Dorbes Maurice	(Médecine générale), 1, avenue des F.-A.-R., Casablanca.
id.	Laabi Mohamed	(Chirurgie), 92, boulevard de Paris, Casablanca.
id.	Tazi M'Hamed	(Pédiatrie), boulevard du 11-Janvier n° 10, Casablanca.
id.	Benkirane Mohamed	(Médecine et chirurgie), 64, boulevard Omar-el-Idrissi, Casablanca, T. 780-34, 673-00 et 679-42.
id.	Omar Boucetta	(Médecine générale), 47, boulevard Victor-Hugo, Casablanca, T. 22-33-32.
id.	Bakali Abdeslam	(Médecine générale), 29, rue Abderrahman-Sehraoui, Casablanca, T. 22-37-92.
id.	Benjelloun Boubker	(Médecine générale), 9, rue du Rif, Casablanca, T. 28-05-95.
id.	Bouchareb Driss	(Médecine et chirurgie générale), 28, rue Vizir-Tazi, Casablanca. T. 26-96-31.
id.	El Qadiri Boutchich Mohamed	(Médecine générale), avenue Bennani, n° 361, hay Mabrouka, Casablanca.
id.	Mmes Hrichi Latifa	(Médecine générale), 4, avenue Mondoise, hay Mohammadi, Casablanca.
id.	Boussairy Berrada Jamila	(Médecine générale et réanimation), 201, rue Mostapha-Maâni, Casablanca.
id.	Ghattas Ouassila	(Médecine générale), 18 *bis*, rue Dortois, Casablanca.
id.	MM. Ibnebdeljalil Rachid	(Chirurgie maxilo-faciale, chirurgie plastique), 110, boulevard Zerktouni, Casablanca, T. 27-98-52.
id.	Sebti Fayçal	(Médecine générale), 2, rue des Alpes, Casablanca, T. 25-28-82.
	B. — *Chirurgie dentaire.*	
Casablanca.	MM. Lepron Jacques	462, boulevard Brahim-Roudani, Casablanca, T. 511-22 et 529-97.
id.	Alami Abdelhamid	8, boulevard Mohammed-V, Casablanca, T. 27-43-40.
	C. — *Pharmacie.*	
Casablanca.	MM. Laraki El Abd ben Mohamed	Pharmacie « Ittihad », groupe Amal, angle boulevard El-Fida, avenue C.Q. Ben-Msik, Casablanca.
id.	Loufrani Georges	(Pharmacie principale), 59, avenue Mers-Sultan, Casablanca, T. 201-74 et 642-89.
	D. — *Psychothérapie.*	
Casablanca.	Mmes Hegedus Gerda	2, rue des Rochers, Aïn-Diab, Casablanca, T. 782-73.
id.	Ghalim Ameur Yolande	45, avenue Lalla-Yacout, Casablanca, T. 238-40.
	E. — *Analyses médicales.*	
Casablanca.	MM. Rifki Jaï Driss	Chef de bureau à l'Institut Pasteur, 1, rue du Docteur-Mgendie, Casablanca, T. 26-11-63.
id.	Alaoui Abderrahman	(Biologiste, directeur de l'institut Pasteur), Casablanca.
	Transports terrestres.	
Casablanca.	MM. Adnane Mohamed	1, rue de Toulon, Casablanca, T. 405-30 et 402-05.
id.	Prudhomme Paul-Louis-Jean	105, boulevard Mohamed-Zerktouni, Casablanca, T. 547-99.
id.	Aouini Ahmed	(Transport des produits pétroliers), villa « Floride », rue de Sebta, Mohammedia.
id.	Alami M'Chich Mohamed	27, rue Hassan-Souktani, Casablanca, T. 27-26-34.
	Textiles.	
Casablanca.	MM. Bennani Abderrahman	8, rue de Luneville, Casablanca.
id.	Sajid El Mostafa	34, rue Malherbes, Casablanca.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Casablanca	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Emballage.	
Casablanca.	M. Docteur Rahmani Mohamed	3, rue Compiegne/gare, Casablanca.
	Droit d'auteur.	
Casablanca.	M. Cherkaoui Abdessaïd	3, rue Abdelouahab Zakak, n° 2, Casablanca.

***

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Casablanca, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Casablanca	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Arabe.	
Casablanca.	MM. Douieb Mohamed	64, rue Abderrahmane-Sahraoui, Casablanca, T. 227-30.
id.	Filali Taïeb	14, rue Imam-Ghazzali, Casablanca, T. 630-90.
id.	Laraki Hassan	127, boulevard Rahal-el-Meskini, Casablanca, T. 223-10.
id.	Chbihi Hassani Abdelhamid	38, rue Clémenceau, Casablanca.
id.	Tazi Ahmed	266, avenue Mustapha-el-Maâni, Casablanca, T. 688-91.
id.	Mme Tijani Halima	313, boulevard Zerktouni, Casablanca.
id.	MM. Lahlou Abdelhadi	Lotissement Kanita, rue 2, n° 27 et 29, quartier Lakrimet, Casablanca, T. 28-07-03.
id.	Chbihi Hassani Abdellah	22, rue Sombi, Loisis, Casablanca, T. 25-99-43.
	Espagnol.	
Casablanca.	M. Boscheron Guy	1, rue de Gaillac, C.I.L., Casablanca, T. 517-01.
	Allemand.	
Casablanca.	M. Ilse Schumann	34, rue Colbert, Casablanca.
	Hébreu.	
Casablanca.	M. David Mamane	52, rue Jacquemin, Casablanca.

***

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Fès, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Fès	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières.	
Fès.	MM. Alami Mejjati Mohamed	Place du Marché, rue 8, magasin n° 8, Fès-Ville nouvelle.
id.	Tahjaoui Mohamed	12, boulevard Mohammed-V, 1re rue, Fès-V.N., T. 228-43.
id.	Sfaira Mohamed	Place Oued-El-Makhazine, passage n° 2, Fès, T. 200-12.
id.	Bennani Zoubir	12, rue Normandie immeuble Lehrichi Atlas Fès.
	Agriculture et agronomie.	
Fès.	MM. Alaoui Belghiti Larbi	19, avenue El-Mouahidine, Fès, T. 222-58.
id.	Allouch Abdeluahad	6, rue Ibno-Rochd, Fès.
	Architecture.	
Fès.	MM. Magnini Gabriel	13-15, rue Abou-Obaïda-Ibn-El-Jarah, Fès, T. 224-81.
id.	Paille Jules Jean	Avenue Kessou, Taza, T. 25-60.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Fès	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Fès.	MM. Saadani Abdellah	Derb Liraqui, n° 10, hay Chohada, Fès.
id.	Bennani Boubker Jalal	70, Arsat Tahiri, Bourjoua Fès.
	B. — *Carrosserie.*	
Fès.	MM. Bennani Boubker Jalal	70, Arsat Tahiri, Bourjoua, Fès.
id.	Benchekroun Driss	Rue d'Angleterre, n° 8, Fès, V.N.
id.	Sabah Brahim	23, rue Ricard, Fès.
	Comptabilité.	
Fès.	MM. Dassouli Hassan	2, derb Bouzoubaâ, quartier Gézira, Fès.
id.	Bennouna Mohamed	19, route de Sefrou, Fès-Ville nouvelle.
id.	Moufareh Abdelaziz	98, boulevard Mohammed-V, Fès, T. 245-65.
	Électricité.	
Fès.	MM. Kadmiri Abdellatif	Rue Housima, n° 69, quartier Atlas, Fès.
id.	Benkirane Mohamed	Boulevard Zerktouni, rue 7, n° 13, Fès.
	Géométrie et topographie.	
Fès.	MM. Courtois Maurice	7, rue du Portugal, Fès, T. 222-19.
id.	Bourechka Ahmed	Avenue Kassou, Meddah, Taza.
id.	Tedlaoui Abdelali	Avenue Hassan-II, n° 34, Fès.
	Mécanique générale.	
Fès.	MM. Lamrani L'Ghali ben Brahim	7, route de Sefrou, Fès-Ville nouvelle.
id.	Larbi Alaoui Belghiti	19, avenue El-Mouahidine, Fès, T. 222-58.
id.	Bennani Boubker Jalal	Arsat Tahiri, n° 70, Bourjoua, Fès.
	Professions médicales.	
	A. — *Médecine et chirurgie.*	
Fès.	**MM. Tazi Abdelaziz**	(Chirurgie), 8, avenue Mohamed-El-Korri, Fès, T. 254-27.
id.	**Achaq Abdelmoula**	Avenue d'Angleterre, Fès.
id.	**Badre El Ouadghiri Moulay Mustapha.**	27, rue Mohamed-El-Jaï, Fès.
id.	**Muny Abdelouahab**	11, rue Abdelaâli-Benchekroun, Fès-Ville nouvelle.
id.	**Alej Mohamed**	(Médecine générale) médecin à Taza.
id.	**Chami Mohamed**	(Médecine générale et chirurgie), 107, rue Alfred-de-Vigny, Fès, T. 224-73.
id.	**Armand Guigui**	(Médecine générale et pédiatrie), 3, rue Archiévie, Fès, T. 230-39.
id.	**El Kohen Bensalem**	(Médecine générale) 34, avenue Hassan-II, Fès, T. 231-26.
id.	**Lahlou Abdelkader**	(Médecine générale), 92, en face de Sidi-Ali-Boughaleb, Bab-Ftouh, Fès, T. 493-33.
id.	**Abdelmalek H. Oussadden**	(Médecine générale), 42, avenue Hassan-II, Fès, T. 221-69.
id.	**Filali Hilali Mohamed**	(Gynécologue), avenue Beyrouth, n° 11, Fès.
id.	**Benyahia Tabib Ali**	(Médecine générale), 21, boulevard Chefchaouni, Fès.
id.	**Benboujida Abdellatif**	(Médecine générale et maladies du cœur) 57, avenue Mohamed-V, Fès, T. 254-27.
id.	**Rihani Mohamed**	(Médecine générale et chirurgie) 101, place Atlas, route de Sefrou, Fès, T. 426-68.
id.	**Lahlou Mohamed**	(Médecine générale et maladies du cœur), place de la résistance, immeuble Bennani, 1er étage, Fès.
	B. — *Chirurgie dentaire.*	
Fès.	M. **Mekouar Ahmed**	113, boulevard Mohammed-V, Fès, T. 234-11.
	C. — *Analyses médicales.*	
Fès.	M. Belcadi M'Hamed	7 *bis*, avenue de France, Fès, T. 221-88.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Fès	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Incendie.	
Fès.	M. Bennani Boubker Jalal	Arsat Tahiri, Nourjoa, Fès.

***

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Fès, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Fès	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Arabe.	
Fès.	MM. Fergani Khattab Rabah	Rue de Pologne, Fès, T. 218-74.
id.	Safira Mohamed	Passage Moinier, n° 2, place Ouadi-Lmakhazen, Fès, T. 200-12.
id.	Bennani Zoubir	3, rue Normandie, immeuble Lahrichi, Atlas, Fès.

***

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Marrakech, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Marrakech	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières.	
Marrakech.	MM. Lorte Jean	6, rue de la Liberté, Marrakech-Guéliz.
id.	Aït Lahcen Brahim	Sidi-Ben-Slimane, n° 80, Marrakech.
id.	Boudali Haj Mohamed	Avenue Douar-Graoua, n° 49, Marrakech.
id.	Smyej Mustapha	Rue Rmila, Immeuble Guermai n° 5, T. 252-14.
id.	Mjabri Abdelghani	64, derb Abid Allah El Mouassine, Marrakech, T. 326-04.
id.	Lahkim Mohamed	19, rue Allan Ilane, ville nouvelle, B.P. 323, Safi.
	Architecture.	
Marrakech.	M. Ibtane Jack	Place du 16-Novembre, Marrakech.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Marrakech.	MM. Lau-Calul Georges	42, rue Moritania, Marrakech, T. 319-13 et 312-13.
id.	Titif Abdellatif	101, derb Sakia, hay Siaï, douar Laskar, Marrakech.
	B. — *Carrosserie.*	
Marrakech.	MM. Lau-Calul Georges	42, rue Moritania, Marrakech, T. 319-13 et 312-13.
id.	Loutati Mohamed	31, rue de Loubnane, Marrakech, T. 319-13.
id.	El Oudghiri Moulay Mustapha	11, boulevard El-Mansour-Dehbi, Marrakech.
	Comptabilité.	
Marrakech.	MM. Lorté Jean	6, rue de la Liberté, Marrakech-Guéliz.
id.	Kabbaj Abdellatif	217, avenue Mohammed-V, Marrakech, T. 304-66.
id.	Jazouli Omar	151, rue Mohamed-Bekkal, Marrakech, T. 308-74.
id.	El Khalifa Mohamed	104, derb Sidi-Bouloukat, Riad-Zitoune-Kedime, Marrakech.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Marrakech	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Géométrie et topographie.	
Marrakech.	MM. Chatillon Pierre	1, rue de l'Industrie, Safi, T. 29-17.
id.	Ben Dallal Hachemi	Boulevard de Safi, immeuble Guernichi, Marrakech.
	Métreurs-vérificateurs.	
Marrakech.	MM. Benabdellah Moulay Abdellah	12, avenue de l'Istiqlal, Essaouira, T. 41.
id.	El Fathi Lalaoui Mbark	123, boulevard Abdelkrim Khattabi, appartement n° 2, Marrakech.
	Mécanique générale.	
Marrakech.	MM. Alfanau Jean	75, avenue El-Mansour-Dehbi, Marrakech-Guéliz, T. 311-60.
id.	Maourdi Mohamed	221, avenue Mohammed-V, Marrakech, T. 307-34.
id.	Temri El Houcine	Avenue de la Liberté, Safi, T. 20-25.
id.	El Oudghiri Moulay Mustapha	11, boulevard Mansour-Dehbi, Marrakech.
	Professions médicales	
	A. — *Médecine générale et chirurgie.*	
Marrakech.	MM. Omar Belekziz	Hay Mohammadia, place n° 2, groupe n° 2, Marrakech.
id.	Mansouri Ahmed	4, rue de la Liberté, Marrakech-Guéliz.
id.	Lucien Jacques	(Médecine générale), rue Oued-el-Makhazine, immeuble Lotfi, Marrakech, T. 316-41 et 309-79.
id.	Mathieu Bessi	(Chirurgien spécialiste, clinique des Oliviers), 1, rue de Yougoslavie, Marrakech-Guéliz, T. 307-08.
id.	El Mansouri Mohamed	(Médecine générale), Arsat-El-Maâch, n° 14, Marrakech.
id.	El Ghorfi Mohamed Jamal	(Gynécologie obstetrique) 43, boulevard Zerktouni, Marrakech.
id.	Bounhar Abdelghani	(Pneumo-phtisiologie), 12, boulevard Khalid-Ibnouloualid, immeuble Rechdi, Marrakech, T. 311-04.
	B. — *Chirurgie dentaire.*	
Marrakech.	M. Chraïbi Abdellatif	34, rue des Banques, Marrakech.
	Affaires maritimes.	
Marrakech.	M. M'Chich Mohamed	10, rue Beyrouth, ville nouvelle, Safi.
	Électricité de bâtiments	
Marrakech.	M. Benfadil Abdelhay	62, Kannana, Boutouil, Marrakech.

* * *

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Marrakech, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Marrakech	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Arabe.	
Marrakech.	MM. Fora Mohamed	5, bis derb-jdid, bab Doukkala, Marrakech.
id.	Amrani Mohamed Jamal	Avenue Yacoub-el-Mansour, Marrakech.
id.	Wahabi Maâti	196, avenue Mohammed-V, Marrakech, T. 305-93 et 319-27.
id.	Bouzari Ahmed	Derb Kbala, n° 31, Kasba, Marrakech.
id.	Benhima Hamid	Immeuble Tazi, Bab-Agnao, Marrakech.
id.	El Idrissi El Hassani Mohamed	Villa n° M 6, boulevard Moulay-Ismaïl, nouveau quartier, Safi.

* * *

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Meknès, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Meknès	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires commerciales.	
Meknès.	M. Saboni M'Barek	9, rue de Paris, Meknès, T. 218-62.
	Agriculture et agronomie.	
Meknès.	MM. Hénon Pierre	2, rue Tétouan, Meknès, T. 205-72.
id.	Lyazidi Maâti	C.O.M.A.G.R.I. de Boufekrane, Meknès.
	Architecture, travaux publics et bâtiments.	
	A. — *Architecture.*	
Meknès.	M. Regragui Ahmed	14, avenue Mohammed-V, Meknès.
	B. — *Génie civil.*	
Meknès.	M. Ouarrak Bouchaïb	76, rue de Chefchaouen, Meknès, T. 231-72.
	C. — *Travaux publics et bâtiments.*	
Meknès.	MM. Raoul Henri	7, avenue du Général-Leblanc, Meknès, T. 212-25.
id.	Baddou Abdeslam	(Bâtiments), rue Sidi-Amer-Bouaouda, n° 21, Meknès.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Meknès.	MM. Baz Mustapha	10, rue d'Alger, Meknès, T. 209-04.
id.	Errahmani El Hassane	Régie autonome des transports urbains de Meknès, B.P. 154.
id.	Makhfi Lhachmi	C.A.D.E.M., Meknès, B.P. 33 et 233.
	B. — *Carrosserie.*	
Meknès.	MM. Baz Mustapha	10, rue d'Alger. Meknès, T. 200.04.
id.	Makhfi Lhachmi	C.A.D.E.M., Meknès, B.P. 33 et 233.
	Comptabilité.	
Meknès.	MM. Saboni M'Barek	9, rue de Paris, Meknès, T. 218.-62.
id.	Alaoui Abdelaoui Ali	15, avenue Hassan-Ier, Meknès. T. 229-22.
id.	Sebti Abdelouahab	C.A.D.E.M., Meknès, B.P. 33.
	Géométrie et topographie.	
Meknès.	MM. Meert Pierre	45, avenue Mohammed-V, Meknès, T. 215-71.
id.	El Hassani Alaoui Hassan	25, boulevard Driss II, Meknès.
id.	Zmimou Mohamed	37, avenue Mohammed-V, Meknès.
	Mécanique générale.	
Meknès.	MM. Bascoul Alexandre	Immeuble de la Croix, rue Beni-Mguild, Meknès, T. 229-38.
id.	El Jamaï Abdellatif	24, avenue Allal-ben-Abdellah, n° 1, Meknès.
id.	Makhfi Lhachmi	C.A.D.E.M., Meknès, B.P. 33 et 233.
id.	El Boukhari Hafid	B.P. 162, Meknès.

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Meknès	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Professions médicales.	
	A. — *Médecine et chirurgie.*	
Meknès.	MM. Rahhali Rahal	(Médecine générale), 3, rue Lamoricière, Meknès, T. 218-18.
id.	Alami Ahmed	2, rue Bandoeng, Meknès, T. 212-48.
id.	Haloua Raymond	4, rue Acraa, Meknès, T. 210-87.
id.	El Ouazzani Chahidi Abdelaziz	3, rue d'Agadir, Meknès, T. 302-62 et 213-65.
id.	Alaoui Abdellah	11, rue Amri, Meknès, T. 202-42 et 200-87.
id.	Baddag Hamida	(Médecine générale), médecin-chef de la province médicale et du centre hospitalier de Meknès.
id.	Seraïche Abdelkhalek	(Maladies du nez de la gorge et des oreilles) 22, avenue Allal ben Abdellah, Meknès, T. 211-24.
id.	Aboulfeth Alami	(Médecine générale), place Mohammed-V, Azrou.
	B. — *Vétérinaire.*	
Meknès.	M. Ammour Ouafi	29, rue de la Yougoslavie, Meknès.
	Électricité.	
Meknès.	M. Makhfi Lhachmi	C.A.D.E.M., Meknès, B.P. 33 et 233.

***

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Meknès, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Meknès	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Arabe.	
Meknès.	MM. Behri Abdelhalim	8, rue de Beyrouth, Meknès.
id.	Behri Mohamed	6, rue Pasteur, Meknès, T. 206-03.

***

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel d'Agadir, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL d'Agadir	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires commerciales.	
Agadir.	M. Akrim El Mustapha	L'établissement régional d'aménagement et de construction, boulevard Moulay-Abdellah, Agadir.
	Affaires immobilières.	
Agadir.	MM. Abaïd Lahcen	130, rue Hammam-Tiznit, Agadir.
id.	Lihbi Mohamed	Inspecteur adjoint des domaines, Agadir.
id.	Assadi Lahcen	Rue Lemtouna, n° 9, secteur mixte, Agadir.
id.	Amehmoul Mohamed	5, rue de l'Entraide nationale, Talborjt, Agadir.
	Affaires maritimes.	
Agadir.	M. Moumy Marnac	Sitamar, rue du 9-Juillet, Agadir, T. 23-80.
	Agriculture et agronomie.	
Agadir.	M. Bouloualeb Brahim	Hay Sinai, secteur A, n° 11, Agadir.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL d'Agadir	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Architecture, travaux publics et bâtiments.	
	A. — *Architecture.*	
Agadir.	MM. Hallaoui Abdelkrim	13, rue de l'entraide, nouveau Talbordjt, Agadir.
id.	Lemairie François Louis	Extension X, Agadir, T. 42-12.
	B. — *Travaux publics et bâtiments.*	
Agadir.	M. Lemairie François Louis	Extension X, Agadir, T. 42-12.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Agadir.	MM. Cousin Rolland	Villa Langlois, rue Amper, Agadir, T. 26-93.
id.	Lannait Lhousseine	18, rue Guay Lussac, Talborjt, Agadir, T. 27-28.
id.	El Ouazzani Ahmed Kamal	Résidence Santa Barbara, Phosphate Boucraa, Laâyoune.
	B. — *Carrosserie.*	
Agadir.	MM. Mayez Michel Hayer	5, rue Mokhtar-Soussi, Agadir, T. 24-31.
id.	Chennaoui Mohamed	Quartier Industriel, rue du 9-Juillet, Agadir.
	Géométrie et topographie.	
Agadir.	MM. Du Pasquier Vincent	Ancien boulevard Steeg, Aagdir, T. 20-92.
id.	Richard Georges Gilles	8, rue de Dakar, Agadir, T. 29-47.
	Comptabilité.	
Agadir.	MM. Akrim El Mustapha	L'établissement régional d'aménagement et de construction, boulevard Moulay-Abdellah, Agadir.
id.	Karkouri Abdelouaheb	Agadir.
	Professions médicales.	
	A. — *Médecine générale.*	
Agadir.	MM. Mofrej Ahmed	(Médecine générale), rue El Hammam Id Zekri, n° 24, Tiznit.
id.	Bassières Xavier	(Ophtalmologiste), hôpital Hassan-II, Agadir, T. 223-92.
id.	Bonnit Said	Rue S, n° 14, cité industrielle, B.P. 116, Agadir.
	B. — *Vétérinaire.*	
Agadir.	M. Nouri Lahoucine	7, passage de Bagdad, Agadir.

***

TABLEAU DES INTERPRETES AGRÉÉS

près la cour d'appel d'Agadir, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL d'Agadir	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Arabe.	
Agadir.	M. Benabdellali Ahmed	36, rue de Fès, bloc 4, Agadir, T. 20-13.

***

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Tanger, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-58-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Tanger	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires bancaires.	
Tanger.	M. Bakkali Tahiri Mohamed	Directeur d'agence de la banque populaire, boulevard Mohammed-V, Tanger.
	Affaires commerciales.	
Tanger.	MM. Toubi Ahmed	Rue de Fès, Tanger, T. 399-98.
id.	Khalladi Abdellah ben Feddoul	« Boulangerie », 8, derb Akouach, Tétouan, T. 20-89.
	Affaires immobilières.	
Tanger.	MM. Abdelkrim Hadj Naceur	Rue Sidi-Boukhari, villa « Annasr », Tanger.
id.	Abdenbi Bouayyad	71, avenue Moussa-Ibn-Nouçaier, Tanger.
id.	Benjelloun Abdelhak	148, avenue Hassan-II, n° 9, Tanger, T. 323-79 et 352-28.
	Affaires maritimes.	
Tanger.	MM. Lekman Jilali	24, rue Lafayette, Tanger.
id.	Elouali Abderrahmane	(Marines marchandes), 3, place Navarie, appt. 30, 7e étage, Tanger.
id.	Bennoudi Abdelaziz	45, boulevard Abou-Ala-Maâri, Tanger.
	Architecture, travaux publics et bâtiments.	
	A. — *Architecture.*	
Tanger.	M. Bulaïcha Abdelwahed	Avenue Mohammed-V, n° 42, Tétouan.
	B. — *Génie civil.*	
Tanger.	MM. Baghouz Rachid	44, rue du Mexique, 4e étage, n° 2, Tanger.
id.	Gianoli Eugenio	124, boulevard de Paris, Tanger, T. 217-65.
	C. — *Travaux publics et bâtiments.*	
Tanger.	M. Abou Laïch Mustapha Afif	3, rue de Belgique, Tanger, T. 211-63.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Tanger.	M. Gonzalez Ruiz Joaquin	Bâtiment air, groupe B 32, Tétouan.
	B. — *Carrosserie.*	
Tanger.	MM. Gonzalez Ruiz Joaquin	Bâtiment air, groupe B 32, Tétouan.
id.	Benâtmane Abdelkader	29, boulevard Seloum, Tétouan, T. 61-29.
	Beaux-arts, décoration.	
Tanger.	M. Demnati Bachir	47, avenue Hassan-II, Tanger, T. 331-49.
	Électricité.	
Tanger.	M. Temsamani Farid	36, rue Quivido, Tanger.
	Mécanique générale.	
Tanger.	MM. Redouan Builler Mohamed	Rue Caïd-M'Hamed-Riffi n° 1, Tanger, T. 378-25 et 376-52.
id.	Gonzalez Ruiz Joaquin	Bâtiment air, groupe B 32, Tétouan.
id.	Boukhiar Abdelhak	66, avenue Mohammed-V, Tanger, T. 351-05 et 374-39.

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL de Tanger	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Comptabilité.	
Tanger.	MM. Lemdaghri Omar	Rue Hollande, n° 4, Tanger, T. 366-65 et 387-63.
id.	Achaach Omar	Boulevard Ziana, Dar Achaach, Tétouan.
id.	Masmoudi Hadj Ahmed	8, boulevard Ibn-Zidoune, Tanger.
	Profession médicale.	
Tanger.	MM. Skirej Mohamed	(Médecine générale), 5, rue Jean-Jaurès, Tanger, T. 366-83 et 210-29.
id.	Nesh Nash Mohamed	(Chirurgie), 28, avenue Pasteur, Tanger, T. 339-49 et 340-17.
id.	Arafa Benâjiba	(Cardiologie), 28, boulevard Mohammed-V, Tétouan, T. 52-53.
id.	Lahlou Salah-dine	14, boulevard Lamsalla, Tanger.
id.	Atitar Ahmed	(Chirurgie), 175, avenue Hassan-II, Tanger.
id.	Maaninou Najm El Arab	(Médecine générale), 41, rue de Fès, Tanger, T. 329-57.
	Hôtelerie et tourisme.	
Tanger.	M. Mesmoudi Hadj Ahmed	8, boulevard Ibn-Zaïdoun, Tanger.

***

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel de Tanger, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Tanger	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Arabe.	
Tanger.	M. Zaïdi Mohamed ben Mahdi	8, place de France, Tanger, T. 215-11.
	Espagnol.	
Tanger.	M. Hilmi Ahmed	41, rue de Fès, Tanger, T. 373-44.

***

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel d'Oujda, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL d'Oujda	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires commerciales.	
Oujda.	MM. Derfoufi Mohamed	« Entreprise », 18, route de Sidi-Belghit, Oujda.
id.	Eleulj Boubker	3, place Nejjarine, Oujda.
	Affaires immobilières.	
Oujda.	MM. Bentahila Mohamed	Rue Ferhat-Hachad, n° 15, Oujda.
id.	El Ayachi Mohamed	5, rue Anoual, Oujda.
	Automobiles.	
	A. — *Mécanique.*	
Oujda.	MM. Delbreil Jean Louis	Immeuble Aviation, 10, rue Salah-Eddine, Oujda, T. 40-59.
id.	Mustacchia Nicolas	9, boulevard Allal-ben-Abdellah, Oujda, T. 36-31 et 33-36.
id.	Shoul Benaïssa ben Ahmed	87, avenue Mohammed-V, Oujda.
id.	Barreiro Antoine	Rue El-Alaouyine, Oujda, T. 39-75.
id.	Yanouri Ali	Route de Tanger, n° 18, Berkane.
id.	Bellaouchi Morad	Rue Hassan Loukili, n° 15, Oujda.

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

COUR D'APPEL d'Oujda	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	B. — *Carrosserie.*	
Oujda.	MM. Saâd Lahcen ben Ahmed	Centre Zeghanghanne, Nador.
id.	Rachdi Abdelkhalek	Boulevard Mohamed Derfoufi, lotissement Idrissi et frère, maison n° 4. Oujda.
id.	Ayad Hommad	35, boulevard Omar Rifi, Oujda.
	Comptabilité.	
Oujda.	MM. Bensalah Ramdane	Immeuble Chambre de commerce, n° 8, boulevard Allal-ben-Abdellah, Oujda, T. 29-12.
id.	Eleulj Boubker	3, place Nejjarine, Oujda.
id.	Sabouni Lahbib	22, route de Rivet, Oujda.
id.	Zohir Mohamed	Rue Belgrade n° 4, hay Toba, Oujda.
	Médecine générale.	
Oujda.	MM. El Alaoui Kamal	1, rue Mokhtar-El-Jazouli, Oujda.
id.	Carlos Tajado Bovricol	21, rue Lakhdar-Ghilane, Oujda.
id.	Lyakoubi Mohamed	14, boulevard Derfoufi, Oujda.
	Topographie.	
Oujda.	M. Guemmi Mohamed	2, rue Anouel, Oujda.

***

TABLEAU DES INTERPRÈTES AGRÉÉS

près la cour d'appel d'Oujda, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL d'Oujda	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Arabe.	
Oujda.	MM. Bencheikh M'Hamed	48, boulevard Derfoufi, Oujda, T. 34-30.
id.	Mohamed Chouhou	90, avenue de Tanger, Nador.
id.	Ben Mansour Abdelghani	Boulevard Driss-ben-Bouchaïb, n° 23, Oujda.
	Espagnol.	
Oujda.	M. Chouhou Mohamed Radi	90, avenue de Tanger, Nador.

***

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.

TABLEAU DES EXPERTS AGRÉÉS

près la cour d'appel de Settat, pour l'année 1979, en vertu des dispositions du dahir n° 1-59-372 du 2 chaoual 1379 (30 mars 1960) (délibération de la commission du 18 kaada 1398 (20 octobre 1978).

COUR D'APPEL de Settat	NOM ET PRÉNOMS	PROFESSION ET RÉSIDENCE
	Affaires immobilières.	
Settat.	MM. Fennich Mohamed	Quartier Administratif, villa Taoufik, Beni-Mellal.
id.	Nouri Bouazza	103, boulevard Moulay Youssef, Khouribga.
	Carrosserie.	
Settat.	M. Amari Driss	Avenue Mohammed-V, Berrechid, T. 20.
	Professions médicales.	
Settat.	MM. Taoufiki Mohamed	(Médecine générale) clinique O.C.P., Khouribga.
id.	Rahal Abdelkrim	36, rue El kaid Ali, Settat.
	Affaires agricoles.	
Settat.	M. Assaid Khalifa	Lotissement Bohbot, n° 175, quartier Moderne, Beni-Mellal.
	Mécanique générale.	
Settat.	M. Mellal Mohamed	Rue Jbel Seghrou, n° 1, Khouribga.

bomaroc.com

Copie téléchargée sur bomaroc.com, non officielle. Seul le Bulletin officiel publié par le SGG (sgg.gov.ma) fait foi.